

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Laon, le 11/09/2020

Liste des candidats

Dans le département de l' Aisne, 1733 grands électeurs éliront 3 sénateurs.

Ils seront élus à la proportionnelle, au scrutin de liste à un seul tour, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni de vote préférentiel.

Le collège électoral est composé :

- des députés et des sénateurs élus dans le département ou la collectivité ;
- des conseillers régionaux de la section départementale correspondante ;
- des conseillers départementaux ;
- des délégués des conseils municipaux.

À l' issue de la clôture du dépôt des candidatures, le vendredi 11 septembre 2020 à 18h00, 5 listes ont été enregistrées par les services de la préfecture :

- Liste n° 1 : Desastre Éolien 02

1. COUPAIN Etienne
2. DEKKERS Isabelle
3. ROUET Bernard
4. BERNARDEAU Valérie
5. GUÉRIN Patrick

- Liste n° 2 : LISTE LOCALISTE PRÉSENTÉE PAR LE Rassemblement National POUR LE RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL

1. BERTIN Nicolas
2. SAILLART Sylvie
3. POLLET Arnaud
4. CHEVET Mireille
5. DRAGON Nicolas

- Liste n° 3 : L' AISNE AU SÉNAT

1. LEFEVRE Antoine
2. GRUNY Pascale
3. DEVRON Olivier
4. DERUY Carole
5. DUVERDIER Jerome

- Liste n° 4 : L' AISNE EN COMMUN

1. THOMAS Jean-Jacques
2. MARICOT Anne
3. CARREAU Michel
4. BONNARD Florence
5. HENNEQUIN Thomas

- Liste n° 5 : « 800 communes, 800 raisons de s'engager »

1. VERZELEN Pierre-Jean
2. CAMERAC Anne
3. RÉBÉROT Nicolas
4. CAIL Roselyne
5. BONIFACE Jean-Pierre

Le scrutin sera ouvert le 27 septembre 2020 de 8h30 à 17h30 à la Préfecture de l'Aisne.